



## L'Europe face à la dette



### INDICES BOURSIERS

#### Tableau d'évolution au 30 juin 2010

du 30/12/2009 au 30/06/2010

|                  |          |
|------------------|----------|
| DOW JONES        | -6,27 %  |
| S&P 500          | -7,57 %  |
| DJ EURO STOXX 50 | -8,73 %  |
| CAC 40           | -12,54 % |
| SBF80            | 1,85 %   |
| NIKKEI           | -11,04 % |

Les États périphériques du Sud de la Zone Euro, en proie à des difficultés budgétaires importantes, concentrent depuis quelques mois les préoccupations des investisseurs. En décembre 2009 déjà, l'abaissement de la note souveraine de la Grèce à BBB- par Standard & Poor's avait servi de catalyseur à la dégradation de la situation. Le rendement des obligations grecques a, par la suite, fortement augmenté, en raison d'une revalorisation de la prime de risque. Avec un endettement représentant 125 % de son PIB et un déficit public qui équivaut à près de 13 % du PIB, alors que les critères de Maastricht se situent respectivement à 60 % et 3 %, le scénario du pire a été envisagé pour la Grèce. En outre, le manque de concertation des dirigeants européens a amplifié l'impact sur les marchés en début de crise et entraîné un mouvement prolongé de défiance vis-à-vis de la monnaie unique.

#### Vers une réduction des déficits ?

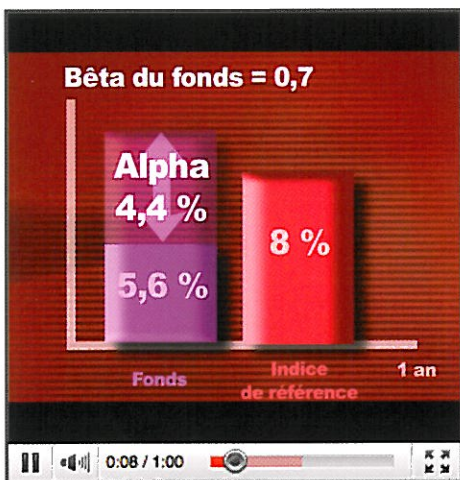
Les craintes relatives à une contagion de la crise des finances publiques grecques à d'autres pays du Sud et à l'ensemble du système financier ont conduit l'Europe à adopter un plan massif d'un montant de 740 Mds d'euros, conjointement avec le Fonds Monétaire International (FMI), le 9 mai dernier. Depuis, les plans d'austérité se multiplient en Europe (Grèce, Espagne, Italie, Royaume-Uni...), mais le doute s'instaure sur la capacité des États à réduire leurs déficits. En toute hypothèse, un ajustement des finances publiques, passant par une maîtrise accrue des dépenses et/ou une hausse des prélèvements obligatoires, apparaît nécessaire.

En attendant les réformes de profondeur, la situation des pays périphériques a masqué l'état dans lequel se situent notamment les autres pays européens et les États-Unis. Le déficit public américain, qui constitue l'équivalent de l'endettement français à taux de change égal, c'est-à-dire plus de 1 500 Mds d'euros en 2010, s'établit à 11 % du PIB. Cependant, les États-Unis ont une croissance plus dynamique que l'Europe, ce qui permet de relativiser l'ampleur des déficits actuels. Les gouvernements européens disposeront quant à eux d'une marge de manœuvre budgétaire amoindrie, dans un contexte de reprise fragile. Ils seront confrontés à la difficulté d'être crédibles dans la mise en œuvre des programmes de consolidation, sans pour autant asphyxier l'économie.

Dans le même temps, l'euro continue de baisser face au dollar et au yen. La monnaie unique ayant été surévaluée pendant plusieurs années, sa chute bénéficie maintenant aux exportations, ce qui pourrait contrebalancer l'impact récessif des plans de rigueur annoncés et redonner de l'oxygène aux économies. Seule réserve : la baisse de l'euro doit être ordonnée. Si elle se fait trop rapidement, elle n'est que le reflet du manque de confiance dans la monnaie et pose le problème de l'investissement étranger dans la Zone Euro.

## Lexi'Finance : des vidéos pédagogiques pour vous

Spread, indice de référence, volatilité... êtes-vous sûr de comprendre le sens de ces termes ? Parce qu'il est essentiel que vous maîtrisiez toutes les notions liées à vos investissements, nous avons conçu Lexi'Finance, des vidéos explicatives pour vous familiariser avec le vocabulaire de la finance et les mécanismes des marchés.



D'une durée moyenne de deux minutes, chaque vidéo vous explique un terme à l'aide d'exemples concrets, de schémas et de graphiques. Ces vidéos sont regroupées en 5 thématiques classées par ordre de complexité croissant pour vous permettre un apprentissage à votre rythme et en fonction de votre niveau :

- « **Les bases** » introduit les notions essentielles de la finance
- « **OPCVM** » apporte un éclairage sur ce type de supports
- « **Risques** » donne les notions clés pour comprendre les points marchés et autres analyses financières
- « **Gestion d'actifs** » explique les principales notions liées à l'investissement
- « **Invest clé en main** » présente les différents modes de gestion.

Pour découvrir dès maintenant les vidéos du thème « Les bases », rapprochez-vous de votre conseiller.

### ZOOM SUR...

## Des options de gestion pour sécuriser vos investissements sur les unités de compte

Investir sur les unités de compte semble parfois risqué et à l'opposé d'une gestion de « bon père de famille ». C'est pour répondre à vos besoins et vous accompagner dans votre stratégie d'épargne, quel que soit votre degré de sensibilité au risque, que nous avons développé toute une gamme d'options de gestion offrant sécurité ou dynamisme.

| Notre gamme d'options de gestion                      | Objectif   | Avantages   | Profil client                                      |
|---|--|---|--|
| Sécurisation des plus-values                          | Les plus-values générées sur les supports en unités de compte sont, à partir d'un seuil de plus-value fixé par votre client, automatiquement arbitrées vers le fonds en euros du contrat. Elles sont alors protégées et continuent de fructifier.  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette option apporte de la sécurité à son épargne</li> <li>• Les plus-values réalisées et sécurisées dans le cadre de l'option sont totalement acquises</li> </ul> | Prudent et équilibré                               |
| Limitation des moins-values et moins-values relatives | En cas de tendance baissière des marchés et d'atteinte du seuil de moins-value fixé par votre client, les sommes investies sur les unités de compte sont arbitrées automatiquement vers un fonds sécuritaire. Ainsi, la moins-value est stoppée. Dans le cadre de la limitation des moins-values relatives, le seuil est recalculé chaque semaine en fonction de la valeur la plus haute constatée sur le fonds. | Votre client peut investir sur de l'unité de compte tout en limitant le risque  | Prudent  |
| Versement libre programmé                             | Votre client détermine la fréquence et le montant des sommes qu'il verse sur son contrat, ce qui lui permet de faire un investissement régulier.   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de la volatilité</li> <li>• Dynamisation de l'épargne</li> </ul>   | Tout profil  |
| Dynamisation des plus-values                          | Votre client place tout ou partie de son investissement sur le fonds en euros. Les plus-values générées sur ce support sont ensuite investies sur les marchés boursiers (à partir d'un certain montant de plus-value). Cela permet d'investir progressivement sur les marchés financiers et d'apporter de la vitalité à son épargne.   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Son capital investi sur le fonds en euros est sécurisé</li> <li>• Seul le fruit de son épargne est investi sur des supports plus dynamiques</li> </ul>             | Prudent  |
| Transferts programmés                                 | Votre client peut transférer les sommes investies sur un fonds en euros par le biais d'arbitrages automatiques vers des supports en unités de compte préalablement sélectionnés.   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'investissement est régulier</li> <li>• Le prix moyen d'achat est lissé dans le temps</li> </ul>  | Équilibré ou dynamique (selon le type d'UC choisi) |

### iGenerali : notre application iPhone pour les clients

Comme annoncé lors de notre précédent numéro, l'application iPhone iGenerali, exclusivement dédiée à nos clients, est enfin disponible. Pour l'instant réservée aux clients détenteurs d'un contrat d'assurance vie Himalia\*, elle vous permet de garder un œil sur votre épargne n'importe où et à tout moment. Entièrement gratuite et simple à utiliser, iGenerali vous offre de nombreuses fonctionnalités :

- visualiser le montant de l'épargne atteinte,
- voir la composition de votre contrat,
- suivre la performance des fonds,
- consulter les informations clés de votre contrat,
- contacter votre conseiller.

Comment télécharger iGenerali :

- Depuis votre iPhone, cliquez sur l'icône App Store et cherchez iGenerali via le moteur de recherche.
- Depuis votre ordinateur, connectez-vous sur iTunes Store et tapez « iGenerali » dans le moteur de recherche.

Pour découvrir dès à présent l'application iGenerali en images, rendez-vous sur [www.generalipatrimoine-servicesenligne.fr / Page Particuliers](http://www.generalipatrimoine-servicesenligne.fr/PageParticuliers).

\* L'application sera bientôt disponible pour nos autres contrats d'assurance vie et de capitalisation.



## actiNews

Lettre trimestrielle d'information, publiée par Generali Patrimoine. Generali Vie - Société Anonyme au capital de 285 863 760 euros Entreprise régie par le code des assurances - 602 062 481 R.C.S. Paris Siège Social : 11 bd Haussman - 75311 Paris cedex 09

Dépot légal Juin 2004  
 Directeur de la publication : Stéphane Dedeyan  
 Rédaction : Maeva Nsuka et Amélie Péronne  
 Conception/Réalisation : Encore Eux  
[www.generalipatrimoine.fr](http://www.generalipatrimoine.fr)